



INFO - NÉGO

(20 juin 2019)

Communiqué conjoint

Le processus de négociation progresse à l'entière satisfaction des parties.

Les 3 étapes afin d'obtenir l'approbation de mandats de négociation du Conseil du trésor au niveau monétaire ont été franchies avec succès ; la Sépaq a obtenu mardi, le 18 juin, l'aval du Conseil du trésor afin d'entamer, avec son partenaire syndical, le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec - SFPQ, les négociations des diverses clauses à incidence monétaire.

Ainsi, à compter du 26 juin prochain, les parties ont rendez-vous afin que soit donné le coup d'envoi aux négociations des clauses à incidence monétaire.

Quant aux clauses normatives, sous réserve d'une entente globale, elles sont, à toute fin pratique, réglées.

Nous demeurons confiants de convenir d'une entente de principe en juillet et, pour ce faire, tous les efforts seront déployés par les 2 parties en ce sens.